

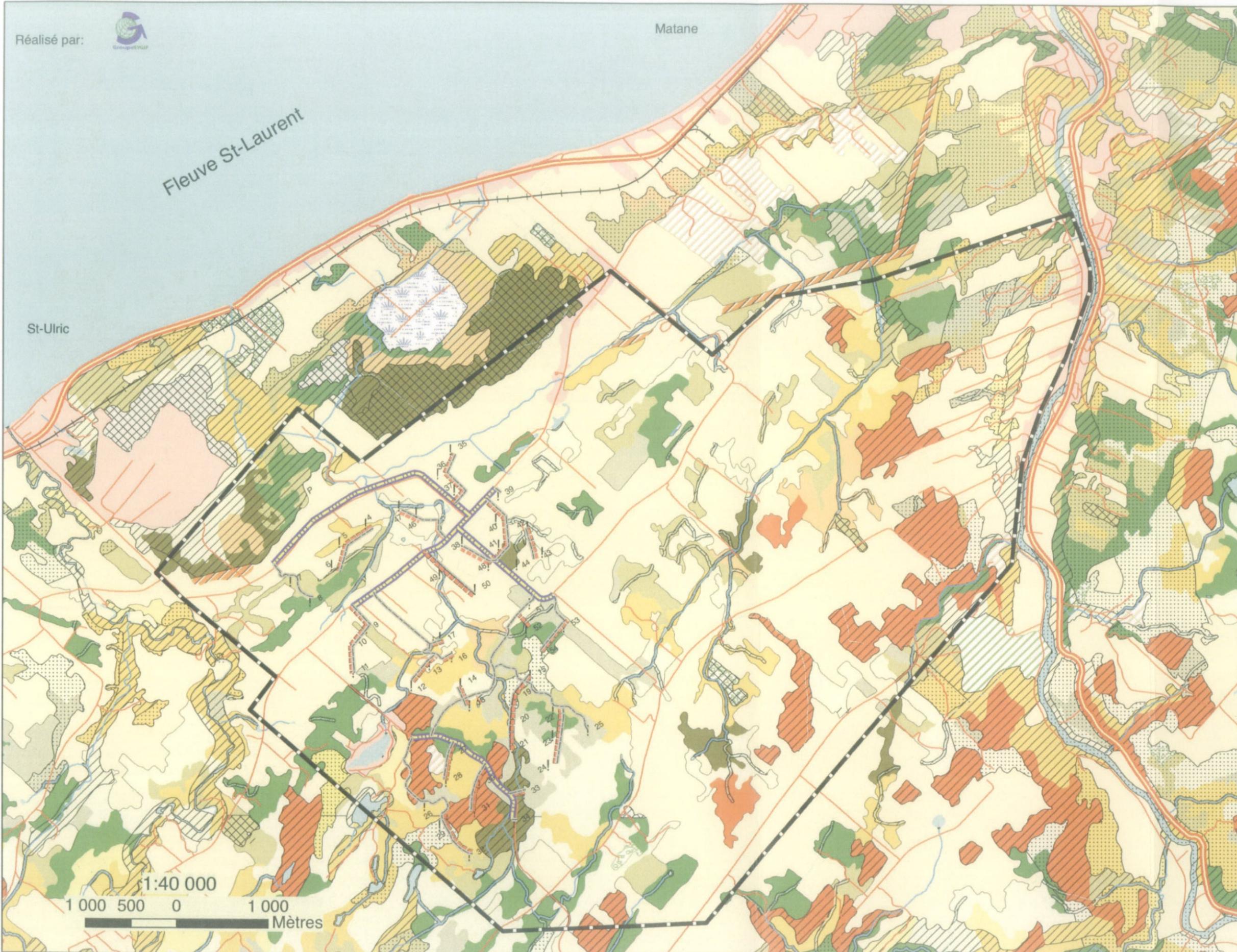
Réalisé par:



Matane

Fleuve St-Laurent

St-Ulric



Légende

- Limite du Parc éolien
- Chemins à construire
- Lignes aériennes
- Lignes souterraines
- Éoliennes
- Routes 132 et 195
- Route régionale
- Voie ferrée
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau
- Iles
- Territoire non forestier**
- Concentration urbaine
- Ligne transport électrique
- Agriculture
- Aulnaie
- Dénudé
- Centre de ski
- Dépotoir
- Carrière
- Gravière
- Tourbière exploitée
- Zone inondée
- Peuplement forestier**
- Régénération
- Friches
- Jeune peuplement
- Autres résineux
- Sapinière et Pessière
- Cédrière
- Résineux mixtes
- Feuillus mixtes
- Feuillus mous
- Feuillus durs
- Érablière
- Affectation PPMV**
- Conservation
- Protection
- Aménagement selon les spécificités du site
- Amén. en harmonie avec les autres ressources

Groupe **AXOR** Inc.

DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN - MATANE

FIG. 7
LA VÉGÉTATION

Projet : 374 Nov. 2005